



SOMMAIRE

Écouter pour tracer un nouvel l'avenir	P.2	Comment devenir membre de L'Îlot ?	P.4
La confiance, puissant levier de réinsertion	P.3	« Parler est un besoin, écouter est un art. »,	
Trois nouveaux leviers au service de la réinsertion	P.3	Témoignage	P.4

“

Perte d'autonomie, faible niveau de qualification et d'expérience professionnelles, poids des addictions, liens sociaux effrités, absence de logement, confiance abîmée... Autant de difficultés qui rendent complexe et fragile la réinsertion des personnes sortant de prison. Accompagner ces femmes et ces hommes est pourtant le moyen le plus efficace de prévenir durablement la récidive et de contribuer à une société plus juste et plus responsable. Parce que chaque parcours de vie est unique, l'accompagnement global proposé par L'Îlot s'appuie sur deux atouts déterminants : une capacité à proposer des solutions personnalisées en matière de logement, d'emploi, de santé et de lien social ; et une écoute professionnelle attentive, qui permet de comprendre les situations dans toute leur complexité, de faire émerger les non-dits et de révéler les ressources comme les fragilités de chacun. Au bout de ce chemin, souvent compliqué, mais profondément humain, L'Îlot poursuit deux objectifs essentiels : permettre aux personnes accompagnées de retrouver leur dignité et renforcer la cohésion de notre société. Merci, du fond du cœur, pour votre soutien fidèle.



FÉLIX DE BELLOY
PRÉSIDENT DE L'ÎLOT

ÉCOUTE, EXPERTISE, PERSONNALISATION : LES CLÉS DE LA DÉSISTANCE.

Pour favoriser la désistance, ce processus qui permet de sortir durablement de la délinquance, L'Îlot s'appuie sur trois leviers essentiels : l'expertise de ses professionnels, un accompagnement personnalisé et une écoute active.

Se réinsérer après la détention nécessite d'être stabilisé sur les 4 piliers que sont le logement, l'emploi, la santé et les liens sociaux. Mais le constat est accablant : 16 % des personnes sortant de détention ne disposent que d'une solution d'hébergement précaire* et 6 % n'ont aucune solution d'hébergement* ; 90 % ont un niveau de qualification inférieur au baccalauréat* ...des chiffres auxquels s'ajoutent des problèmes de santé et d'isolement social. Face à cette réalité, L'Îlot accompagne les parcours de désistance qui s'appuient sur une écoute active, l'expertise de ses équipes et une personnalisation de l'accompagnement. Prendre le temps d'écouter c'est accueillir l'autre tel qu'il est réellement, pour l'orienter avec précision, l'accompagner avec constance, et enfin lui

proposer des solutions adaptées. Toute la force de L'Îlot réside dans cette approche profondément humaine, qui fait naître la confiance, restaure l'estime de soi et redonne espoir quand tout semble si difficile.

**Observatoire international des prisons*



Prendre le temps d'écouter, c'est accepter l'autre tel qu'il est vraiment, pour l'orienter avec précision (...) et enfin lui proposer des actions personnalisées.

ÉCOUTER POUR TRACER UN NOUVEL L'AVENIR

À L'Îlot, l'écoute est le point de départ de tout changement : elle restaure la confiance, révèle les besoins cachés et permet de construire un accompagnement sur mesure. Nos travailleurs sociaux témoignent.

L'écoute est le premier « geste » de nos équipes de terrain pour rendre leur humanité aux personnes et leur permettre d'être actrices de leur vie. *« Par exemple, pour une personne placée sous main de justice, cela permet une bascule fondamentale : transformer une relation de contrainte judiciaire en une dynamique de collaboration. Alors que la détention réduit souvent l'individu à un simple « objet » de surveillance, l'écoute lui redonne sa place de « sujet ». Ce changement de paradigme nous permet de ne plus « faire pour » la personne, mais de « faire avec » elle »* explique le Responsable des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) d'Amiens. *« La confiance établie par cette écoute est cruciale pour travailler la construction d'un projet professionnel, mais aussi d'un projet de vie. »*

RÉVÉLER DES BESOINS ET ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT

Écouter, pour les équipes de L'Îlot, ce n'est pas recueillir des faits, c'est accueillir une histoire. *« Quand une personne se sent écoutée, elle se livre, dévoile ses fragilités et cela permet de travailler sur les véritables freins qu'elle rencontre tout en valorisant ce qu'elle est réellement »,* explique une conseillère en insertion. Peut alors débiter

un parcours de désistance qui commence par se libérer des entraves psychologiques telles que : la honte de ne pas y arriver, la peur du regard des autres, l'angoisse de la rue ou de la solitude, des traumatismes tus depuis longtemps. La compréhension fine des situations individuelles contribue à éviter certaines ruptures de parcours en adaptant les solutions aux bénéficiaires. *« Une personne a fini par se sentir suffisamment en confiance pour évoquer des événements très personnels de son enfance. Ces éléments m'ont permis de mieux comprendre pourquoi elle se sentait profondément mal à l'aise dans certains ateliers collectifs. Nous avons alors pu adapter l'accompagnement à sa situation. »*

UNE ÉCOUTE POUR LES 4 PILIERS

L'écoute est la base des quatre piliers de l'accompagnement mis en œuvre par L'Îlot. *« Peur d'être seul, difficulté à gérer un appartement, stigmates de l'incarcération...comprendre le rapport personnel au logement est nécessaire pour proposer une solution adaptée et pérenne. »* En matière d'emploi, beaucoup de nos bénéficiaires sortent de prison *« déconnectés du monde du travail ou persuadés qu'ils n'ont rien à offrir »*. L'écoute

peut révéler des freins lourds, comme la peur du numérique, mais aussi des compétences sous-estimées, des envies réelles : *« elle permet de transformer la contrainte en engagement »*, résume un travailleur social de L'Îlot. La santé ne déroge pas à la règle : l'écoute fait apparaître ce qui ne se dit pas : addictions, anxiété, dépression. *« Ces fragilités, si elles restent silencieuses, peuvent compromettre tout le parcours. Les entendre, c'est pouvoir les accompagner avec les bons partenaires. »* Enfin, l'écoute est une passerelle vers la restauration des liens sociaux. *« Merci... ça fait longtemps que personne ne m'a écouté comme ça », m'a confié un homme de 55 ans en quittant un entretien. »* Dans l'espace d'écoute active que crée L'Îlot autour de la personne, celle-ci réapprend peu à peu à dire, à demander, à s'adresser à l'autre, et à recréer le lien...ce ferment de la réinsertion.

Pour proposer un accompagnement personnalisé à nos bénéficiaires, leur permettre de surmonter leurs difficultés propres pour se réinsérer durablement et s'éloigner de la récidive, nous avons besoin de votre soutien. Chaque don peut faire une grande différence !

« Quand une personne se sent écoutée, elle se livre, dévoile ses fragilités et cela permet de travailler sur les véritables freins et sur la valorisation de ce qu'elle est réellement »





La confiance, puissant levier de réinsertion

Cheffe de service du CHU* de L'Îlot, La Passerelle, Najet Helis partage avec nous les mots d'un ancien bénéficiaire, qui témoignent de l'importance de la confiance en soi pour avancer.

« J'ai reçu à plusieurs reprises Monsieur L. afin d'échanger sur son parcours et ses projets. Si, dans un premier temps, il a eu du mal à se confier à l'équipe de La Passerelle, la relation ayant parfois été conflictuelle, il s'est progressivement ouvert. Au moment de son départ, bien qu'heureux de retrouver les clés de son propre logement, il a exprimé une vive émotion en disant au revoir, témoignant de sa profonde reconnaissance pour l'accompagnement et la bienveillance dont il a bénéficié. Je vous partage ses mots :



« Et depuis aujourd'hui, j'ai un appartement, grâce à ma force et à l'aide de L'Îlot (..). »

*Centre d'hébergement d'urgence

« Depuis ma sortie de prison, j'ai connu les foyers, puis la galère, la rue, en fait tout ce qu'un être humain ne devrait jamais connaître. Enfin, j'ai passé un an à La Passerelle. Et depuis aujourd'hui, j'ai un appartement, grâce à ma force et à l'aide de L'Îlot, de la responsable et de tous les éducateurs. Chacun fait ses choix et a ses problèmes, le principal c'est de vouloir s'en sortir et de vouloir croire en soi. Tout ce que j'explique dans cette lettre, c'est qu'il faut croire en soi et ne jamais laisser tomber, quoi qu'il en soit. Je suis près de me dire que tout le monde va me manquer, mais chacun doit prendre son chemin et sa route. Vous devez croire en vous. Merci à tous. »

À travers le courrier de Monsieur L., toutes les équipes de L'Îlot mesurent qu'elles apportent bien plus qu'un simple accompagnement : elles construisent patiemment, en tenant compte des difficultés, des aspirations et des forces de chacun, un environnement qui permet aux personnes de reprendre confiance en elles-mêmes. Cette confiance est décisive pour surmonter les obstacles et se réinsérer durablement. »

Retrouvez d'autres témoignages en flashant ce QR code ou sur notre site institutionnel : www.ilot.asso.fr •



VIVRE À L'ÎLOT

TROIS NOUVEAUX LEVIERS AU SERVICE DE LA RÉINSERTION

À l'écoute des besoins des personnes accompagnées et des réalités de son territoire, L'Îlot renforce et développe de nouveaux projets pour favoriser l'autonomie et la réinsertion durable.

L'Îlot Gourmand : une offre de compétences élargie

Notre Atelier et chantier d'insertion (ACI) L'Îlot Gourmand, à Amiens, élargit son offre avec une nouvelle activité de fabrication de pizzas, un secteur particulièrement porteur. En apprenant les gestes concrets liés à cette spécialité, les personnes accompagnées développent des compétences immédiatement valorisables.

Chemin Vert : un hébergement repensé pour l'autonomie

La réouverture du bâtiment A du CHRS* Chemin Vert (Paris) marque une avancée majeure. Entièrement réhabilité, il propose désormais des studios meublés avec kitchenette et salle d'eau privative pour favoriser

l'autonomie des personnes accompagnées. L'ajout d'un ascenseur et de six chambres adaptées aux personnes à mobilité réduite renforce l'inclusivité du lieu.

Un nouveau chantier pour répondre aux besoins du territoire

Avec son nouvel Atelier et chantier d'insertion dans le Var, L'Îlot forme désormais aux métiers de l'environnement, très recherchés localement. Entretien d'espaces naturels, sensibilisation aux incendies, gestion de chantiers : les salariés en insertion acquièrent des compétences recherchées tout en contribuant à la préservation de leur environnement.

*Centre d'hébergement et de réinsertion sociale



NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS...

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

Donateur à L'Îlot, je souhaite m'engager plus avant dans la vie de l'association. Comment faire ?

LOUIS P., SAINT-ETIENNE

Un grand merci, Louis, pour votre soutien et votre engagement à nos côtés. Nous serions très honorés de vous compter parmi les membres de notre association. En adhérant à L'Îlot, vous participez activement à la réinsertion des personnes les plus exclues et notamment celles qui sortent de prison ou sont sous main de justice. Vous contribuez à la légitimité de nos actions et vous pouvez suivre de près notre fonctionnement. Vous serez invité à notre Assemblée générale annuelle, où vous participerez notamment au vote du budget et à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Pour devenir membre, il vous suffit de nous adresser votre demande par e-mail à donateurs@ilot.asso.fr, en nous

présentant brièvement vos motivations.

Si votre candidature est approuvée par le Conseil d'Administration, nous vous inviterons à régler la cotisation annuelle de 20 € (elle donne droit aux mêmes réductions d'impôts sur le revenu qu'un don fait à L'Îlot). Il n'est pas nécessaire d'être donateur pour devenir membre mais si vous l'êtes, et si vous avez opté pour un prélèvement automatique de plus de 20 € par an, votre cotisation sera alors incluse dans le montant de votre don et vous n'aurez pas de versement supplémentaire à effectuer.

Merci encore pour votre confiance et votre souhait de participer, avec L'Îlot, à la construction d'une société plus apaisée et plus responsable.



UNE QUESTION ? Contactez-nous !

Nous sommes à votre écoute et serions heureux de répondre à vos demandes, avec attention et engagement.

donateurs@ilot.asso.fr | 01 43 14 31 00

TÉMOIGNAGE

« PARLER EST UN BESOIN, ÉCOUTER EST UN ART. »

“



L'écoute est souvent le premier pas vers la reconstruction. Un responsable d'établissement de L'Îlot partage son regard sur ce qui permet, chaque jour, de créer un lien avec les personnes accueillies.

« Assourdis par un tumulte émotionnel, essouffées par leur combat pour la survie, les personnes accueillies à La Passerelle arrivent souvent au bout de leurs forces. Malgré leur nombre croissant, l'équipe parvient à offrir un mot, un regard bienveillant, un accueil inconditionnel et un accompagnement encourageant. Comment font les équipes ? Ont-elles des solutions toutes faites ? On aimerait bien ! Cette phrase de Goethe nous fournit une partie de la réponse : « Parler est un besoin, écouter est un art. »

Ce que confirme le témoignage d'une autre personne ayant bénéficié des actions de L'Îlot : « Merci de m'avoir écouté, ça fait du bien... ». Peut-être la simplicité est-elle l'une des clés de notre réussite... L'avenir nous le dira. »

UN DON, UNE ACTION



60€ Permettent de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.



15€ Contribuent à former une personne dans l'un de nos Ateliers qualification insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

75% DE DÉDUCTION FISCALE :

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 2 000 €. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, la réduction est de 66 %.

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75 % dans la limite de 50 000 €.

> DÉCOUVREZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ : www.ilot.asso.fr

> DEVENEZ MEMBRE DE L'ÎLOT : www.ilot.asso.fr/vous-engager

> DEVENEZ BÉNÉVOLE : benevoles@ilot.asso.fr



Trajectoires • Bulletin trimestriel • Directeur de la publication : Félix de Belloy ISSN n° 2680-8331. Dépôt légal : Juin 2026 © Photos : Inanis, L'Îlot • Imprimeur : 3MA - Papier FSC (Forest Stewardship Council) issu des forêts gérées d'une façon écologiquement viable.



Association reconnue d'utilité publique
153 avenue Jean Lolive | 93500 Pantin
01 43 14 31 00 | donateurs@ilot.asso.fr
www.ilot.asso.fr

